

Journal de Roubaix

TABLI D'ABONNEMENTS. — Roubaix, Trinité, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr.; six mois, 9 fr.; un an, 15 fr. Les autres Départements et l'Étranger le port en sus. Abonnez-vous à Paris, 26, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5, et à la Librairie Wallez, rue Saint-Jacques, 29. — A PARIS, à l'Agence France, place de la Bourse, 6. — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Harpe. — A MONTPELLIER, chez M. Louis Lacroix, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare de Nord et de la gare St-Lazare.

UN MARI ASSASSIN A ROUBAIX (Nouveaux Détails)

Fin de la grève de Montceau. — La nouvelle catastrophe dans le Borinage

CHRONIQUE L'AMI DU GRAND-PÈRE

Mon grand-père, médaillé de Sainte-Hélène, racontait souvent l'histoire d'un nommé Jean Calot, qu'il avait connu à l'armée, et dont la famille habitait à quelques lieues de chez lui. Le dernier épisode de cette histoire, à travers le temps, s'est nettement cristallisé dans mon esprit, et je vais le raconter à ma façon.

Après une longue journée de travail aux champs, maître Perrin et son beau-frère, les fermiers du Châtillon, s'endormaient sur la table, tandis que leurs femmes se hâtaient de dévêtir, accablées de sommeil aussi. Il était à peine huit heures. Un coup solide ébranla soudain la porte et réveilla les deux hommes.

— Nouveau point, grogna maître Perrin; c'est encore quelque rouleur...

— On hurta de nouveau.

— Ouvrez tout de même, la Claudie; on ven...

Il se leva d'humeur méchante, se dirigea lentement vers la porte et attendit. Claudie ouvrit dissimulée derrière le battant, et sur le seuil apparut un homme grand et maigre, aux cheveux gris, vêtu d'une longue houppelande, droit et roide comme un ancien militaire.

— Qu'est-ce que vous demandez ? dit brutalement Perrin. On ne dérange pas les gens la nuit pour rien.

— Sans prendre garde au ton rogué du paysan, l'homme questionna :

— N'est-ce pas ici que demeure le père Calot ?

— Pourquoi ?

— Parce que j'ai une chose intéressante à lui dire.

— En ce cas, vous arrivez trop tard : il est mort voici quinze ans.

— Claudie, qui tenait toujours la porte, interrogea à son tour :

— Et ce que ça ne regardait que lui, votre commission ? Parce que, moi, je suis sa fille, et ma sœur est à côté, dans la cuisine, et nous vivons ici avec nos maris qui voila dans la maison de défunt notre père...

— Alors, cela vous regarde aussi.

— Eh bien ! entrez, dit Perrin, et asseyez-vous un moment.

L'inconnu s'avança au milieu des deux couples qui l'examinèrent avec défiance, prit un siège, s'assit, et devant la curiosité muette de tous ces visages, il s'expliqua, en s'adressant aux femmes :

— Je vous apporte des nouvelles de votre frère.

— Ils se regardèrent entre eux, stupéfait, et la Claudie, plus prompte à la réplique, s'exclama :

— Mon frère ! Mais il est décédé tout comme notre père, le pauvre garçon, et bien avant encore, car il y a vingt ans...

— Ah ! ça, interrompit rudement le fermier, faudrait pas vouloir nous en conter, mon gas !

Le visiteur répéta sans s'émouvoir :

— J'apporte des nouvelles de Jean.

La femme s'emporta :

— Je vous dis qu'il est mort. Il a péri dans la guerre d'Espagne, sous l'empereur premier, et il n'en est jamais revenu.

— J'ai été son compagnon d'armes. Nous avons fait la guerre d'Espagne à côté l'un de l'autre. A la capitulation de Baylen, les Espagnols nous ont emmenés prisonniers ensemble, sur les pontons. Après des années et des années, j'ai fini par m'évader et gagner la terre de France. J'avais juré à Jean de voir sa famille et de parler de lui ; c'est pourquoi je suis venu au Châtillon. Je l'ai quitté en bonne santé et résolu à tout risquer pour redevenir libre. J'ai bien réussi, il réussira ; c'est un homme !

Les fermiers avaient repris leur place à table, et les deux femmes s'étaient assises auprès du vieux soldat.

— Vous casserez bien une croûte ? dit Perrin ; ça creuse, de marcher...

Le voyageur accepta. Il avait forcé l'étape pour arriver à l'heure du souper. Une fois sa faim apaisée, on l'accabla de questions. Qu'est-ce que faisait Jean ? Reviendrait-il un jour ? De ceux qui s'évadaient, en échappait-il beaucoup ? Et comme son camarade assurait que presque tous périssaient, soit dans la tentative même, soit par la suite, à cause des difficultés de vivre jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la frontière, les beaux-frères conclurent :

— On ne le reverra jamais.

Il y eut un silence. Puis, doucement, le soldat demanda :

— Alors le père Calot est mort... Et sa femme ?

— Mortie aussi ; cinq ans après... Elle ne pensait qu'à son Jean-Jean. C'est le chagrin qui l'a tuée.

— Ah ! soupira le brave, en vingt ans, tout s'en va ! C'est comme si on tombait dans un autre monde ; on a l'air d'un étranger.

Comme il couvrait sa figure de ses mains, prêt à pleurer, l'aîné des femmes s'écria :

— Mais c'est toi qui est Jean-Jean !

— Eh bien ! oui, c'est moi Jean Calot, et je viens reprendre ma place au foyer...

Il s'attendait à une explosion de joie, à des larmes de bonheur, à des bras ouverts. Mais ils restèrent silencieux, travaillés soudain par des réflexions profondes. Comme il les considérait sévèrement, surpris de leur attitude et honteux pour eux-mêmes, Perrin résuma sa pensée en une sèche question :

— Comme ça, vous ne voulez plus être soldat ?

— J'ai fait plus que mon temps...

— Oui, parbleu ! Seulement, on a l'avantage

d'être nourri, habillé, logé aux frais de l'Etat ; c'est une grosse dépense de moins. Même à la campagne, tout ça coûte cher... Et qu'est-ce que vous faites par chez nous ? Vous ne savez plus conduire une charrette, pas vrai ? Vous avez passé votre vie à courir aux quatre coins du monde, et pierre qui roule...

Jean chercha dans les yeux de ses sœurs une lueur de sentiment qui le consolât de toute cette bassesse. Il ne rencontra que des visages de bêtes taciturnes et sans expression : l'homme était le seul maître, le seul à penser, le seul à parler.

— Mais, reprit-il en le regardant bien en face, est-ce que j'ai pas de bien de mon père ? Perrin, le chef de la famille, faillit s'étrangler, tant cette demande, qu'il prévoyait pourtant, le bouleversa. Il se leva furieux, et se mit à marcher, pour donner plus de large à son exaspération :

— Du bien, il n'y en a plus !... Du bien ! Mais depuis quinze ans que je me peins dessus, que je m'acquiesce, que j'y verse mes écus, c'est mon bien ! Est-ce que vous croyez que j'ai fait prospérer les terres, que je me suis donné du mal, et que j'ai usé mon corps pour qu'un beau soir un inconnu qui se fait passer pour Jean Calot vienne me dire : « Hé ! l'ami, c'est à moi, tout ça ! Nenni, ma foi. Tant pis, on l'a cru mort, on a tout partagé. Fallait pas qu'il s'en aille avec son Empereur chercher noise aux Espagnols. Est-ce que j'y suis allé, moi !... Et puis, des terres, j'en ai vendus, j'en ai rachetés ; je ne sais pas tant seulement ce qu'il me reste de l'héritage du père !

Il débitait ses raisons avec feu, sans respirer, au fur et à mesure que les mots lui venaient. Les autres l'écoutaient et l'approuvaient, comme l'avocat de leur cause. Devant cette hostilité, Jean ne bronchait pas. Il semblait vouloir leur laisser tout le temps de le convaincre, d'éclairer leur cœur et de venir, et comme pour exciter l'irritation de leurs instincts, il répéta :

— Mais cependant je suis le fils du père Calot...

D'une seule voix, les deux sœurs réclamèrent :

— Et nous, nous sommes ses filles...

Il les fixait tristement, sans colère. Son dernier espoir, celui d'entendre un mot d'affection, un cri de l'âme, une parole d'amitié même, de la bouche de ces créatures issues du même sang que lui, ce dernier espoir s'évanouit. Elles faisaient désormais partie d'une autre famille, dont elles épousaient fiévreusement les intérêts. Des Calots, il n'était plus question. Non seulement il avait cessé d'être le frère aîné jadis, mais il était devenu l'ennemi contre lequel tous se coalisaient. L'abjection de leur conduite lui mettait le rouge au front. Et, à les voir lui disputer sa part avec leurs yeux mauvais et leurs faces cruelles, il devint clairement qu'elles regrettaient sa résurrection, ou même qu'elles souhaitaient sa débârrer de lui.

Lui qui, durant toute sa captivité, n'avait rêvé que de caresses maternelles, de ces soins retrouvés qui effacent les années de malheur et de souffrance ! Que n'avait-il suivi le père et la mère au tombeau ! A quoi bon tant de peine et tant d'énergie pour revoir les siens, et tomber comme la foudre au milieu d'un intérieur avare ? Allait-il être une cause de discorde ! Avevalait-il pas mieux reprendre son bâton et s'éloigner ? Et pourtant, avoir traversé tant de pays, dévoré tant de lieues, et attendre le but pour le fuir aussitôt, quelle torture encore ! Qui importait l'argent, après tout ! Il n'avait qu'à l'abandonner à ces rapaces ; peut-être alors trouverait-il auprès d'eux le rouge si longtemps désiré, dans ce petit village où il était né, où il voulait mourir. Et tandis que Perrin, dans son entêtement, criait à tue-tête :

— Nous plaiderons, s'il le faut !

Jean se décida.

— Je ne viens pas ici pour troubler vos ménages... Laissons ce qui est fait ; je ne demande pas de comptes, vous ne m'en rendrez pas. J'ai une pension de cinq cents écus pour vivre ; je n'ai donc pas besoin de vous. Gardez-moi seulement une place à la table...

Les figures se détendirent par enchantement. Cinq cents écus !

— C'est parler raison, dit maître Perrin. Nous ne sommes pas des sauvages. Topo-là, beau-frère ! Nous vivrons tous ensemble ; tu seras le parain du petit, que j'attends... Et toi, la Claudie, va nous chercher une bonne bouteille, qu'on boive à la santé du revenant, d'un soldat du grand Empereur, de Jean-Jean, le fils à Calot, quoi !

MONTJOYEUX.

Informations

L'EXPOSITION DE L'ENFANCE

Paris, 4 mai. — L'exposition de l'enfance a été inaugurée officiellement vendredi, par M. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique, et par le général André, ministre de la guerre. Les organisateurs de l'exposition, les exposants et quelques rares privilégiés ont seuls pu assister à cette fête intime, qui a été des plus cordiales.

Les ministres, guidés par MM. Poubelle, président du conseil d'administration, et Rollet, secrétaire général de l'exposition, se sont longuement arrêtés devant les merveilles réunies au Petit-Palais, notamment le bureau impérial. C'est à la demande du conservateur du musée Carnavalet que S. M. l'impératrice Eugénie a envoyé ce bureau de Châteaubert à Paris en vue de l'exposition. On assure qu'elle se propose de l'offrir ensuite à la ville de Paris ; mais, jusqu'à présent, aucune démarche n'a été faite à ce sujet ni auprès du conseil municipal, ni auprès de son président.

Le bureau est en bois de rose, garni d'émaux encastrés, d'ornements en argent qu'encadrent, à leur tour, des guirlandes en bronze ciselé.

ACTUALITÉ



Est-on heureux quand les autres ne sont pas là !

— Comme des ministres quand les Chambres sont en vacances !

L'inauguration officielle de l'exposition de l'enfance s'est terminée par un lunch. Aujourd'hui elle est ouverte au public.

LA CHAPELLE DE LA RUE JEAN-GOUJON

Paris, 4 mai. — C'est aujourd'hui le quatrième anniversaire de l'effroyable catastrophe du Bazar de la Charité, qui plongea dans le deuil tant de familles françaises. A cette occasion, la chapelle commémorative de la rue Jean-Goujon a été ouverte au culte pour les familles des victimes et quelques rares intimes, à raison de l'exiguïté du monument et pour éviter l'encombrement. Cinq messes basses ont été dites ce matin, de sept heures à onze heures.

Les invitations avaient été lancées par les soins du comité qui s'est occupé de la construction du monument et que préside M. le vicomte de Bonnevall. Une messe en mémoire des victimes a été également dite ce matin à neuf heures, par le Père Boulanger, à la Chapelle des Dominicains, 222, faubourg Saint-Honoré.

LE LIVRE DE DREYFUS

Paris, 4 mai. — Il paraît que ce n'est pas seulement en France qu'on a constaté le four du livre de Dreyfus. En Angleterre, terre dreyfusarde par excellence, le succès n'a pas été brillant. Là, l'opinion générale est qu'il n'appartient aucun jour nouveau à l'affaire. Le journal d'Yves Guyot, le « Siècle » lui-même, l'avoue.

Pas de fait nouveau, et c'est Dreyfus lui-même qui s'abstient de le faire connaître !

LE PORT DE LA BOUTANE

Auxerre, 4 mai. — Le juge de paix de Noyers vient d'acquiescer le curé de Joux-la-Ville, poursuivi pour contrevention à l'article du maire de Niry, interdisant le port de la boutane, déclaré illégal.

HUIT SOLDATS FOUDROYÉS

Chalon-sur-Saône, 4 mai. — Un orage, accompagné de tonnerre et de grêle a passé sur notre région vers deux heures de l'après-midi.

Le foudre est tombé sur une compagnie du 40^e de ligne, manœuvrant sur le territoire de Chateaufort-le-Royal.

Huit hommes ont été atteints. Plusieurs viennent d'être transportés à l'hôpital de Chalon-sur-Saône.

CHOSES ET AUTRES

Chez le marchand de bric-à-brac :

— Vous m'affirmez que ce pistolet est bien une arme ancienne ?

— Ce pistolet-là, Monsieur ! Il date d'avant l'invention de la poudre !

— A la caserne :

— Dis donc, vieux Charles, toi qu'es l'ancien, tu dois savoir dans quel département c'est Vichy ?

— Vichy ? C'est dans le département de l'Aube.

— T'es sûr ?

— Parbleu ! Tu sais bien qu'on dit : « Aude, Vichy ».

SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 4 mai 1901.

On ne peut constater, cette semaine, en fabrique, que le calme le plus absolu : très peu d'acheteurs et commissions presque nulles. Dans le négoce de tissus, la vente est assez active et si le beau temps persiste on s'attend à une reprise sérieuse.

En laines, le terme a monté de sept centimes sur tous les mois et on clôture à 4 fr. 37 sur le cloignés. Mais, à ce prix, on reste plutôt vendeur. Il a été enregistré 245.000 kilog. cette semaine.

Affaires toujours fort calmes au disponible.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

PRISE D'UN CAMP ANGLAIS par les Boers

Londres, 4 mai. — Une dépêche de Capetown, en date d'hier, rapporte un bruit qui court dans cette ville, et d'après lequel les Boers ont pris un camp anglais, près de Kimberley. Les Boers se seraient emparés de 140 chariots de vivres et de munitions. Les Anglais auraient perdu environ 500 hommes morts et blessés.

Ce même bruit avait déjà été mentionné, ce matin, par un journal anglais, dont un correspondant, à Pretoria, signalait la même attaque, et parlait de la prise, par les Boers, d'un millier de prisonniers et de 440 wagons de munitions. Il est vrai, et il l'a ajouté, que ce bruit avait été lancé par les chefs boers, pour maintenir les Burghers en émoi.

Dans les cercles officiels, on s'empresse d'exprimer le même avis que le correspondant anglais, afin de pouvoir contester l'exactitude de la nouvelle. Par contre, dans les milieux militaires, on fait remarquer que les derniers mouvements des Boers de Kimberley, ont été très menaçants et que leurs succès, sur la voie ferrée, notamment, à la station de Bolmont, donnent quelque caractère d'authenticité au bruit d'un nouveau succès des Boers dans cette région.

LE CRIME DE LA RUE DES LONGUES-HAIES

à Roubaix

NOUVEAUX DÉTAILS

L'assassin. — Son attitude. — La préméditation. — Charges écrasantes. — Descente du Parquet. — Interrogatoire de Penoy. — Ses réponses. — A l'Hôtel-Dieu Autopsie de la victime. — Les magistrats à la maison du crime. — Départ de l'accusé pour Lille. — Nos dessins.

L'horrible crime commis, dans la soirée de vendredi, rue des Longues-Haies, a causé, dans tout Roubaix et aux environs, la plus profonde indignation.

La journée de samedi n'a apporté, pour l'accusé, que des charges accablantes, ainsi que nous allons le montrer.

Voici sur cet assassinat les détails nouveaux que nous a fait connaître l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés.

Louis Penoy, l'assassin

Nous l'avons déjà dit, Louis Penoy, l'assassin, est un homme de 43 ans, originaire de Gand, qui exerçait la profession de fleur. De taille moyenne, assez maigre, les cheveux bruns abondants, les moustaches roussees tombantes, les pommettes saillantes, l'accusé, sans avoir précédemment une mine de criminel, n'a pas, comme on dit dans le peuple, une bonne figure.

Le portrait que nous donnons de lui est basé sur une photographie prise à Gand, il y a quelques années. Les mauvais traits et les chagrins intimes ont été, pendant toute la journée, dessinés d'après lui le représente à quelques années. Les mauvais traits et les chagrins intimes ont été, pendant toute la journée, dessinés d'après lui le représente à quelques années. Les mauvais traits et les chagrins intimes ont été, pendant toute la journée, dessinés d'après lui le représente à quelques années.

LA VICTIME

Ce portrait a été dessiné d'après une photographie prise à Gand, il y a quelques années. Les mauvais traits et les chagrins intimes ont été, pendant toute la journée, dessinés d'après lui le représente à quelques années. Les mauvais traits et les chagrins intimes ont été, pendant toute la journée, dessinés d'après lui le représente à quelques années.

Les lettres accusatrices

Samédi matin, à la première heure, M. Squivé, commissaire de police du 3^e arrondissement, a repris l'enquête qu'il avait commencée, la veille, sur cette affaire. Rue des Longues-Haies, où habite la victime et où l'assassin avait demeuré, il a recueilli des dépositions fort intéressantes.

Dans le garni habité par Jeanne Naens, le magistrat a trouvé deux lettres qui avaient été adressées à la malheureuse, il y a quelques temps, par un cousin de son mari, qui habite Gand.

Ces lettres, écrites en flamand, ont été traduites aussitôt et versées à l'instruction. Elles contiennent des charges accablantes pour l'accusé.

Dans ces lettres, la parente de l'ouvrier fleur avertissait sa femme d'avoir à se tenir sur ses gardes, Louis Penoy lui ayant déclaré son intention bien arrêtée de tuer sa femme. Une des lettres contenait une chose bien grave, c'est Louis, y disait-on en substance, a dit qu'il avait agité son couteau pour te tuer.

Inutile de souligner la gravité de cette nouvelle charge. S'il le fallait, à elle seule, cette phrase prouverait que l'assassin a agi avec préméditation.

D'ailleurs, cette preuve était déjà presque faite par toute la conduite de l'accusé. Il revient de Gand, où il a tenté vainement de faire venir sa femme ; pour ne pas donner l'œil à M. Henri Delescluse, le logeur de celle-ci, il s'introduit, dans le garni, comme un malfaiteur, par escalade, et accomplit son crime.

La préméditation, déjà rendue fort probable par l'ensemble de ces faits, est démontrée certaine par la lettre accusatrice.

Le Parquet à Roubaix

Le Parquet de Lille, qui avait été averti par télégramme, est descendu à Roubaix, samedi après-midi.

M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Lecomte, son greffier, est arrivé à deux heures trente-cinq, à la gare de Roubaix. Il a été reçu par M. Marion, commissaire central et M. Squivé, commissaire de police du 3^e arrondissement.

Les magistrats se sont rendus directement à l'Hôtel-Dieu, où à une heure et demie, l'assassin avait été conduit en voiture.

En attendant l'arrivée de M. le docteur Castiaux,

LE CRIME DE LA RUE DES LONGUES-HAIES

à Roubaix

NOUVEAUX DÉTAILS

L'assassin. — Son attitude. — La préméditation. — Charges écrasantes. — Descente du Parquet. — Interrogatoire de Penoy. — Ses réponses. — A l'Hôtel-Dieu Autopsie de la victime. — Les magistrats à la maison du crime. — Départ de l'accusé pour Lille. — Nos dessins.

L'horrible crime commis, dans la soirée de vendredi, rue des Longues-Haies, a causé, dans tout Roubaix et aux environs, la plus profonde indignation.

La journée de samedi n'a apporté, pour l'accusé, que des charges accablantes, ainsi que nous allons le montrer.

Voici sur cet assassinat les détails nouveaux que nous a fait connaître l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés.

Louis Penoy, l'assassin

Nous l'avons déjà dit, Louis Penoy, l'assassin, est un homme de 43 ans, originaire de Gand, qui exerçait la profession de fleur. De taille moyenne, assez maigre, les cheveux bruns abondants, les moustaches roussees tombantes, les pommettes saillantes, l'accusé, sans avoir précédemment une mine de criminel, n'a pas, comme on dit dans le peuple, une bonne figure.

Le portrait que nous donnons de lui est basé sur une photographie prise à Gand, il y a quelques années. Les mauvais traits et les chagrins intimes ont été, pendant toute la journée, dessinés d'après lui le représente à quelques années. Les mauvais traits et les chagrins intimes ont été, pendant toute la journée, dessinés d'après lui le représente à quelques années.

LA VICTIME

Ce portrait a été dessiné d'après une photographie prise à Gand, il y a quelques années. Les mauvais traits et les chagrins intimes ont été, pendant toute la journée, dessinés d'après lui le représente à quelques années. Les mauvais traits et les chagrins intimes ont été, pendant toute la journée, dessinés d'après lui le représente à quelques années.

Les lettres accusatrices

Samédi matin, à la première heure, M. Squivé, commissaire de police du 3^e arrondissement, a repris l'enquête qu'il avait commencée, la veille, sur cette affaire. Rue des Longues-Haies, où habite la victime et où l'assassin avait demeuré, il a recueilli des dépositions fort intéressantes.

Dans le garni habité par Jeanne Naens, le magistrat a trouvé deux lettres qui avaient été adressées à la malheureuse, il y a quelques temps, par un cousin de son mari, qui habite Gand.

Ces lettres, écrites en flamand, ont été traduites aussitôt et versées à l'instruction. Elles contiennent des charges accablantes pour l'accusé.

Dans ces lettres, la parente de l'ouvrier fleur avertissait sa femme d'avoir à se tenir sur ses gardes, Louis Penoy lui ayant déclaré son intention bien arrêtée de tuer sa femme. Une des lettres contenait une chose bien grave, c'est Louis, y disait-on en substance, a dit qu'il avait agité son couteau pour te tuer.

Inutile de souligner la gravité de cette nouvelle charge. S'il le fallait, à elle seule, cette phrase prouverait que l'assassin a agi avec préméditation.

D'ailleurs, cette preuve était déjà presque faite par toute la conduite de l'accusé. Il revient de Gand, où il a tenté vainement de faire venir sa femme ; pour ne pas donner l'œil à M. Henri Delescluse, le logeur de celle-ci, il s'introduit, dans le garni, comme un malfaiteur, par escalade, et accomplit son crime.

La préméditation, déjà rendue fort probable par l'ensemble de ces faits, est démontrée certaine par la lettre accusatrice.

Le Parquet à Roubaix

Le Parquet de Lille, qui avait été averti par télégramme, est descendu à Roubaix, samedi après-midi.

M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Lecomte, son greffier, est arrivé à deux heures trente-cinq, à la gare de Roubaix. Il a été reçu par M. Marion, commissaire central et M. Squivé, commissaire de police du 3^e arrondissement.

Les magistrats se sont rendus directement à l'Hôtel-Dieu, où à une heure et demie, l'assassin avait été conduit en voiture.

En attendant l'arrivée de M. le docteur Castiaux,

LA MAISON DU CRIME

A gauche, se trouve la porte de la cour Glorieux-Lauwers.



Une pareille version du crime est parfaitement invraisemblable, elle est, d'ailleurs, contredite par l'état

COUR GLORIEUX-LAUWERS

Le derrière de la maison Delescluse donne sur la cour. On voit, à gauche, sur le sol, les deux échelles qui ont permis à l'assassin d'escalader la haute plate-forme du milieu et, de là, gagner le toit. La fenêtre à tabatière, marquée d'un croix, est celle de la chambre occupée par la victime. C'est par cette fenêtre que Penoy s'est introduit chez sa femme et qu'il a pris ensuite la fuite.

LA MAISON DU CRIME

A gauche, se trouve la porte de la cour Glorieux-Lauwers.

Une pareille version du crime est parfaitement invraisemblable, elle est, d'ailleurs, contredite par l'état

COUR GLORIEUX-LAUWERS